

# Service Qualité

Conception  
Développement



ISO 9001

NF LOGICIEL\*

NF 525

\*NF Logiciel : pour démontrer la conformité des logiciels aux exigences qualité ( ISO 9001 ) et des produits ( ISO 25051 )

## Ça sert à quoi ?

### NF 525 Gestion de l'encaissement

La réglementation permet de démontrer la conformité à l'obligation de la gestion de l'encaissement, qui s'applique aux professionnels assujettis à la TVA, qui ont des particuliers parmi leurs clients. L'objectif étant de lutter contre la fraude de la TVA liée à l'utilisation de logiciels permettant la dissimulation des recettes.

## Ça garantit quoi ?

- ♦ **Inaltérabilité** des tickets après édition
- ♦ **Traçabilité** des modifications apportées aux données d'encaissement
- ♦ **Sécurité** des données relatives aux ventes
- ♦ **Archivage** des données fiscales

## Ça vient d'où ?

**L'article 88 de la loi Finances** a instauré l'obligation d'utiliser un logiciel ou système de caisse informatisé conforme à des critères **d'inaltérabilité, de sécurisation et de conservation des données.**



En application de l'article 286 du Code Général des impôts, modifié par l'article 105 de la loi n°2017-1837 de Finance pour 2018.

## Quelles preuves ?

### 2 CAS DE FIGURES

#### 1<sup>er</sup> CAS :

**Certification NF**  
du logiciel par un organisme de certification (INFOCERT).

#### 2<sup>nd</sup> CAS :

**Attestation Individuelle de conformité**  
(selon le modèle du BOI), à fournir aux clients.

#### Le choix qualité de LOMACO

car elle protège à la fois Lomaco et l'utilisateur final, le certificat ne peut-être obtenu qu'après un audit vérifiant le respect de toutes les obligations légales.

Certification NF

## Quels sont les risques ?

Depuis **Janvier 2018**, l'absence de preuve attestant de la conformité d'un logiciel sera punie d'une amende de **7500€ par licence / point de vente.**